

CHARTRE DE L'ADHERENT AGILE TALON – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation aux activités de l'association Agile Talon doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant qu'adhérent à l'association Agile Talon, je m'engage à :

1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans tous les espaces à forte densité de personnes lors des entraînements (port d'un masque, distanciation physique).

- > Port du masque sur la zone rendez-vous que je garde sur moi pendant les entraînements et remets lors des regroupements statiques, jusqu'à dissolution du groupe.

- > Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée

- > Ne pas cracher au sol

- > Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle

- > Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...), ...

2/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres adhérents, embrassades, poignées de main.

3/ Comprendre qu'en prenant part aux entraînements, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

4/ Accepter, en prenant part aux entraînements, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

5/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédent, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation aux entraînements est possible, notamment sur les parcours présentant des dénivelés importants et a fortiori en altitude.

6/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours

7/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir les référents Covid-19 (le président ou l'un des membres du bureau) de l'association en cas de déclaration de la maladie après un entraînement.

8/ Pour les séances de PPG, j'apporte ma serviette pour la poser sur le tapis, ainsi qu'un flacon de gel hydroalcoolique. Je me passe les mains avec mon propre gel hydroalcoolique avant chaque séance et avant d'emprunter du matériel. Je respecte les distances avec les autres participants dans la salle. J'applique l'ensemble des recommandations ci-dessus si elles sont pertinentes.

Nom, prénom

Date et Signature